

ENVIRONNEMENT & AGRONOMIE

SPÉCIAL AGRI

L'AGRONOMIE POUR LA PERFORMANCE DE VOTRE EXPLOITATION VITICOLE

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte et les enjeux technicoéconomiques
- Connaitre les leviers agronomiques pour réduire les coûts de production sur l'exploitation
- Calculer et analyser des indicateurs clés technicoéconomiques
- Utiliser la veille réglementaire et technique

•••••

 Déterminer un plan d'action afin d'optimiser ses pratiques culturales et réduire ses charges

CONTENU

- · Optimiser le choix des fertilisants
- · Savoir interpréter et utiliser une analyse de sol
- Comprendre l'action des produits de nutrition foliaire
- Optimiser l'entretien de son sol : enherbement, couverts végétaux, désherbage mécanique
- Comparaison des coûts de production de différents itinéraires techniques
- Optimiser ses traitements phytosanitaires en fonction de la demande du marché
- Calculer et interpréter l'indicateur IFT
- Optimiser l'investissement dans du matériel performant
- Comparaison technico-économique des OAD (Outil d'Aide à la Décision)
- Comment utiliser les produits de biocontrôle en gardant l'efficacité des conventionnels

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports techniques / Illustration par des cas concrets/ Échanges et partage d'expériences au sein du groupe / Calcul et analyse des indicateurs pour son exploitation / Élaboration d'un plan d'action individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table pour mesurer les capacités acquises par les stagiaires
- · Mise en avant des actions envisageables
- · Auto-évaluation en fin de session
- · Fiche d'évaluation de la satisfaction des stagiaires

FORMATEURS / RESPONSABLE DE STAGE

Conseillères QHSE agronomes du Cerfrance Poitou-Charentes et intervention d'un consultant conseiller agricole

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.



Viticulteur/trice



1 JOUR (7H)



308 €* (tarif avant prise en charge)

- Pour les exploitants agricoles,
 42 € avec un financement VIVEA.
- Et en tant que chef d'entreprise, une prise en charge est également possible pour vos salariés.

*Formation exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription auprès de votre agence ou sur notre site internet www.poitoucharentes.cerfrance.fr via cette page >
- Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES Le stagiaire en situation de handicap prendra contact avec l'organisme de formation à l'adresse suivante : formationclient@pch.cerfrance.fr

